



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	CP513 Series
Date de publication	30-Août-2012
Date de la révision	18-Août-2016
Version n°	04
Usage du produit	Impression jet d'encre
Synonyme(s)	Encre Jaune HP Scitex FB221
Identification de la société	HP Canada Co. 5150 Spectrum Way, Floor 6 Mississauga, Ontario, Canada L4W 5G1 Téléphone 1-905-206-4725 or 1-888-447-4636 HP Inc. health effects line (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209 (Ligne directe) 1-760-710-0048 HP Inc. Customer Care Line (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836 (Ligne directe) 1-208-323-2551 E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com

2. Identification des risques

Dangers physiques	Liquides inflammables	Catégorie 4
Risques pour la santé	Toxicité aiguë, cutanée	Catégorie 4
	Cancérogénicité	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Risques pour l'Environnement	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 3
Définition des dangers selon l'OSHA	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur	Danger
Mention de danger	Liquide combustible. Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation grave aux yeux. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. Peut irriter les voies respiratoires. Risque présumé d'effets graves pour les organes (foie, nez) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Nuisible à long terme à la vie marine.
Conseil de prudence	
Prévention	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer Ne pas respirer la fumée, le gaz, le brouillard, les vapeurs ou la pulvérisation. P280 - Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P201 - Se procurer les instructions avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention

P370 + P380 - En cas de feu: Évacuer la zone.
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 P333 + P313 - En cas d'irritation de la peau ou d'urticaire: Demander un conseil médical/des soins.
 P308 + P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
 P362 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage

P405 - Garder sous clef.
 P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.
 P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.

Élimination

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Autres dangers

Phosphinéoxyde de diphenyle (triméthylbenzoyl-2,4,6) - Lors de tests sur les animaux, un risque d'altération de la fertilité a été constaté seulement après une ingestion répétée de doses très élevées de cette substance.

Contient Nickel. Peut provoquer le cancer.

Les voies potentielles d'exposition à ce produit sont le contact avec la peau et les yeux, l'ingestion et l'inhalation.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	No CAS	Pour cent
Diacrylate propoxylate néopentylglycol	Breveté	<30
Ester acrylate	Breveté	<25
Ester acrylate	Breveté	<20
Vinylcaprolactam	Breveté	<20
Dérivé de propiophénone	Breveté	<5
Résine oligoamine acrylée	Breveté	<2.5
Phosphine diphenyle (2,4,6-triméthylbenzoyle)	Breveté	<2.5
Nickel Yellow Pigment	Breveté	<2.5
Composants non dangereux	No CAS	Pour cent
Photo-initiateur	Breveté	<2.5
Parfum	Breveté	<1

4. Premiers secours**Procédures de premiers soins****Contact avec les yeux**

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact cutané

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation

Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

Si le matériau est avalé, obtenir immédiatement des soins ou des conseils médicaux -- ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Point d'éclair**

> 65.0 °C (> 149.0 °F) Coupelle fermée

Indice d'inflammabilité

Aucun.

Moyens d'extinction**Moyen d'extinction approprié**

Poudre pour feux de classe D. Dioxyde de carbone (CO2). L'eau peut s'avérer sans effet.

Méthodes d'extinction inappropriées

Eau.

Protection pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers Éviter le déversement dans les collecteurs d'eaux pluviales ou dans les fossés conduisant aux voies d'eau.

Équipement/directives de lutte contre les incendies Donnée inconnue.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux décharges électrostatiques Donnée inconnue.

Sensibilité aux chocs Donnée inconnue.

Produits de combustion dangereux Donnée inconnue.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles Porter l'équipement personnel de protection approprié. Ne pas toucher ni marcher dans le produit renversé.

Mesures de précautions environnementales Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

Méthodes de nettoyage Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure.

Autres informations Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.

7. Manipulation et stockage

Manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Entreposage Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Éviter l'exposition directe au soleil. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition.

8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis - OSHA

Composants

	Type	Valeur	Forme
Nickel Yellow Pigment (CAS Breveté)	PEL limite d'exposition autorisée	1 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Subpart Z)
	TWA	1 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Subpart Z)

Valeurs limites biologiques Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

Contrôle ingénieur Donnée inconnue.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection). La présence d'une fontaine de rinçage des yeux et de douches d'urgence est recommandée.

Protection de la peau Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques.

Protection respiratoire Assurer une ventilation efficace. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains Porter des gants appropriés et résistants aux produits chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide.

Couleur Jaune

Odeur Caractéristique.

Seuil de perception de l'odeur Donnée inconnue.

pH Donnée inconnue.

Pression de vapeur Donnée inconnue.

Point d'ébullition Donnée inconnue.

Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Solubilité (eau)	Donnée inconnue.
Densité	Donnée inconnue.
Point d'éclair	> 65.0 °C (> 149.0 °F) Coupelle fermée
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	Donnée inconnue.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Donnée inconnue.
Température d'auto-inflammation	Donnée inconnue.
COV	< 95 g/L
Taux d'évaporation	Donnée inconnue.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Donnée inconnue.

10. STABILITÉ CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales de stockage.
Conditions à éviter	Exposition au soleil.
Matières incompatibles	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. les métaux alcalins
Produits de décomposition dangereux	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse peut se produire avec une réduction de la teneur en inhibiteur.

11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques	Donnée inconnue.
Effets aigus	Donnée inconnue.
Skin irritation and corrosion	Donnée inconnue.
Lésion/irritation grave des yeux	Donnée inconnue.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation de la peau	Donnée inconnue.
Sensibilisation des voies respiratoires	Donnée inconnue.
Cancérogénicité	Donnée inconnue.
Mutagénicité de la cellule germinale	Donnée inconnue.
Toxicité pour la reproduction	Donnée inconnue.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée inconnue.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée inconnue.
Risque d'aspiration	Donnée inconnue.
Autres informations	Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière
Données toxicologiques	Données non disponibles.

12. Informations écologiques

Effets sur l'environnement	Donnée inconnue.
Toxicité aquatique	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique.
Persistence et dégradabilité	Donnée inconnue.
Données écotoxicologiques	Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination

Ne pas jeter avec les autres déchets de bureau. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau.
Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement. S'assurer que la collecte et la mise au rebut sont effectuées par un gestionnaire de déchets agréé approprié.

14. Informations relatives au transport

DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

ADR

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Informations réglementaires

Autres réglementations

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

16. Autres informations

Classification HMIS®

Santé: 2
Inflammabilité: 1
Danger physique: 2
Protection individuelle: B

Classements NFPA

Santé: 2
Inflammabilité: 1
Instabilité: 2

Avis de non-responsabilité

Le présent document de fiche de données de sécurité est fourni gratuitement aux clients de HP. Les données sont les plus récentes à la connaissance de HP au moment de la préparation de ce document et sont présumées être exactes. Elles ne doivent pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques des produits selon les descriptions ou l'adéquation à une application particulière. Le présent document a été préparé conformément aux exigences de la juridiction indiquées dans l'article 1 ci-dessus et ne répond peut-être pas à des exigences réglementaires dans d'autres pays.

Préparée par

Service de conformité chimique et de toxicologie de HP

Date de publication

30-Août-2012

Date de la révision

18-Août-2016

Version n°

04

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Composition / Information sur les ingrédients
16. Autres informations: Avis de non-responsabilité

Renseignements sur le fabricant

HP Inc.
1501 Page Mill Road
Palo Alto, CA 94304-1112 US
(Ligne directe) +972 (9) 892-4628

Explication des abréviations

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code des règlements fédéraux
COC	Cleveland coupelle ouverte
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Centre international pour la recherche sur le cancer
NIOSH	Institut national pour la sécurité et la santé au travail
NTP	Programme national de toxicologie
OSHA	Administration de Santé et de Sécurité du Métier
PEL limite d'exposition autorisée	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)
RCRA	Conservation de ressource et acte de rétablissement
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL	Limite d'exposition à court terme
TCLP : <value>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
Vle	Threshold Limit Value (seuil admissible d'exposition)
TSCA	Loi de commande de substances toxiques
COV	Composés Organiques Volatils